

## À qui vous adresser ?

Rapprochez-vous des organismes du service public de l'emploi de votre territoire (Pôle Emploi, Cap emploi, Mission Locale).

### PÔLE-EMPLOI :

La ligne directe de votre agence : [www.pole-emploi.fr/annuaire](http://www.pole-emploi.fr/annuaire)

**3995** le numero court dédié aux employeurs (service gratuit + prix d'un appel local). Choisir la file recrutement et taper le code postal de votre entreprise. Mise en relation directe avec votre agence de proximité.

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) : 24h/24 , 7 jours/7

### MISSIONS LOCALES :

Mission Locale de Nantes Métropole	NANTES	02 51 80 38 80
Mission Locale du vignoble nantais	GORGES	02 40 36 09 13
Mission Locale du Pays d'Ancenis	ANCENIS	02 40 96 44 30
Mission Locale Nord Atlantique	NOZAY	02 40 79 33 49
Mission Locale de l'agglomération nazairienne	SAINT-NAZAIRE	02 40 22 50 30
Mission Locale rurale du sillon de Bretagne	SAINT GILDAS DES BOIS	02 40 01 55 84
Mission Locale Presqu'île guérandaise	GUÉRANDE	02 40 42 96 76
Mission Locale Pays de Retz	MACHECOUL	02 40 02 38 45
Mission Locale Pays de Redon et Vilaine	REDON	02 99 72 19 50

### CAP EMPLOI :

**CAP EMPLOI 44** : 1 rue Didienné CS 40816  
44008 NANTES

02 40 08 07 07  
[contact@capemploi44.fr](mailto:contact@capemploi44.fr)

Retrouvez des ressources complémentaires en ligne ainsi qu'auprès de votre OPCO :

[pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr](http://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr)

[travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)

Consultez le dossier de presse pour prendre connaissance de toutes les mesures du plan pour réduire les tensions de recrutement, disponible sur le site du [ministère](http://leministere.fr).



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Employeurs, vous souhaitez recruter ?



**Plan de réduction des tensions de recrutement**

# Le plan de réduction des tensions de recrutement : optimisez votre stratégie de recrutement avec le soutien de l'État

## Le contenu du plan : 3 volets

### 1. Renforcer la montée en compétences et les reconversions des salariés

- Permettre aux salariés de se former et aux entreprises de rester compétitives
- Préparer dès aujourd'hui les compétences de demain
- Favoriser les reconversions professionnelles grâce à «transitions collectives»

### 2. Amplifier l'effort de formation des demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins des entreprises

- Une augmentation des actions individuelles de formation associées à une promesse d'embauche
- Des actions de formation construites sur-mesure pour répondre aux besoins des entreprises
- Des actions nouvelles pour réduire les tensions structurelles

### 3. Déployer un plan spécifique et massif pour les demandeurs d'emploi de longue durée

- Des actions de remobilisation dédiées aux demandeurs d'emploi de longue durée
- La réinsertion par des mises en situation
- Une aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de longue durée : le contrat de professionnalisation

Ce plan repose sur des actions nouvelles, avec un budget dédié de 1,4 milliards d'euros

→ 560 millions consacrés à la formation des demandeurs d'emploi dont les demandeurs d'emploi de longue durée

→ 600 millions consacrés à la formation des salariés

→ 240 millions de prime à l'embauche en contrat de professionnalisation pour les demandeurs d'emploi de longue durée



## Zoom sur 4 mesures

pensées pour vous accompagner



### 1. Améliorez votre stratégie RH

→ Optez pour la **prestation de conseil en ressources humaines** très largement prise en charge par l'Etat : la solution pour un accompagnement personnalisé et adapté sur les questions de gestion RH.



### 2. La découverte de vos activités par l'immersion

→ Faites connaître les activités de votre entreprise en ouvrant ses portes aux demandeurs d'emploi (PMSMP)



### 3. Des formations courtes et adaptées pour les salariés

→ Bénéficiez d'un accompagnement pour tous vos besoins de recrutements et former vos futurs collaborateurs par la mise en œuvre de formations courtes (POEI, AFPR, POEC)



### 4. Une aide pouvant atteindre 8000 euros

→ Pour tout recrutement en **contrat de professionnalisation** d'un demandeur d'emploi de longue durée.